



Changement de statut de touriste au salarié

Par **daddou94**, le **22/08/2012 à 10:58**

Bonjour a tous et toutes, je voulais avoir une idée à propos de changement de statut de touriste en salarié nest-ce faisable? et pouvais-je avoir une idée sur les procédures, Dans l'attente de vos réponses, je vous souhaite bonne journée
Merci d'avance

Par **Nicole29**, le **22/08/2012 à 18:29**

Bonjour,
Normalement ce n'est pas faisable car vous avez signé un engagement de retour (une déclaration sur l'honneur). Donc soit vous attendez d'être un sans-papier, pour se faire régulariser ensuite avec la carte salarié, soit vous retournez dans votre pays, et postuler à une offre d'emploi en France.